

C O N C O U R S A T S
-SESSION 2024-

É P R E U V E D E F R A N Ç A I S

CODE ÉPREUVE : 958

D I C T I O N N A I R E E T A P P A R E I L S E L E C T R O N I Q U E S
I N T E R D I T S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4H

EPREUVE D'EXPRESSION

En démocratie, la vérité est un droit fondamental du citoyen. Et, par conséquent, un devoir absolu des gouvernants. Le simple fait d'admettre ce principe représenterait un grand pas dans la lutte au mensonge. Cela nous permettrait de reprendre pied.

Tout de suite, bien sûr, on rétorquera que ce principe est inapplicable, qu'on doit prévoir de nombreuses exceptions. Mais restons un moment sur le plan de l'absolu. Avant d'énumérer les limites dans l'exercice d'un droit ou d'une liberté, ne faut-il pas d'abord établir ce droit? L'affirmer? « Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes sont créés égaux ; que leur créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur », proclame la Déclaration d'indépendance américaine. Et non pas : « Nous aimerions bien que tous les hommes aient droit à la vie et à la liberté, mais nous savons que, dans la vraie vie, c'est impossible. »

Je soupçonne que la tolérance généralisée de la tromperie vienne en partie de la crainte d'être taxé de naïveté. « Voyons donc, Pratte, c'est la game ! » Cependant, est-il naïf d'affirmer que « toute personne a droit au travail » ? Que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression » ? Que « chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne » ? Que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille » ? Tous reconnaissent le bien-fondé de ces droits affirmés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Tous admettent aussi que ceux-ci peuvent, en certaines circonstances, être restreints, et que, en tout état de cause, nous sommes loin d'un monde où la Déclaration est intégralement respectée. Cela ne fait pas de ses auteurs des naïfs, ni ne rend moins importants les principes énoncés dans ce texte.

Le propre de la démocratie, c'est de consacrer le peuple source de l'État. Au peuple de déterminer comment la Cité sera gouvernée, et de choisir qui en dirigera la destinée. Ce pouvoir est usurpé lorsque le citoyen n'a plus en main les renseignements nécessaires à sa prise de décisions. « Si du moins la démocratie est bien le régime dans lequel les citoyens décident des orientations générales de la politique intérieure et extérieure, en choisissant par leur vote entre les divers programmes des candidats qu'ils désignent pour les gouverner, ce régime n'a de sens et ne peut cheminer dans l'intérêt de ses membres que si les électeurs sont correctement informés des affaires tant du monde que de leur nation », soutient Jean-François Revel.

La démocratie suppose en outre, de la part des gouvernants, une pleine confiance dans le jugement et la clairvoyance du peuple. Confiance, notamment, en sa capacité de gérer la vérité, si complexe ou effrayante soit-elle. En somme, il faut non seulement croire que les citoyens ont droit à la vérité, il faut également être convaincu qu'ils la méritent. [...]

Il est difficile d'imaginer à quoi ressemblerait le langage politique si l'on adhérerait rigoureusement au devoir de vérité, de l'imaginer sans un certain scepticisme, tellement la

communication politique véridique se situe à des années-lumière de tout ce que nous connaissons. En esquissant cette « autre façon de parler », nous nous retrouvons dans la position inconfortable du militant pacifiste qui ose rêver d'un monde sans armes nucléaires. Le fait que la recherche de la vérité fasse ainsi sourire en dit long sur l'état du malade.

Supposons un parti politique profondément divisé au sujet du leadership de son chef. Dans l'état actuel des choses, les députés et les militants s'appliqueront, pour la plupart, à nier avec la dernière énergie toute dissension à ce sujet... pour ensuite se confier aux journalistes off the record. Qu'arriverait-il si députés et militants admettaient, ouvertement, leurs divisions ? « Suicidaire ! » s'esclafferont en chœur politiques et journalistes. Pourtant, quelle raison justifie ce mensonge ? L'intérêt du parti ? En vertu des principes établis plus haut, cela ne suffit pas.

Le parti exposant ses difficultés, le chef admettant son retard dans les sondages, le candidat confiant ses ambitions seraient tous, selon les credos politiques modernes, extraordinairement malhabiles, et la population leur ferait payer chèrement cette maladresse. En est-on certain ? La vérité a été si peu tentée dans nos démocraties qu'il semble passablement risqué de prédire de quelle manière la population — ne parlons pas ici des commentateurs — l'accueillerait. Surtout si, préalablement, cette population avait été éduquée à la vérité.

Nombreux sont ceux qui estiment que la vérité ne peut survivre au débat politique. [...] Une campagne électorale fondée sur la vérité serait donc impossible ? On permettra au naïf que je suis d'espérer qu'il en soit autrement. Évidemment la politique comportera toujours une bonne dose d'affrontement. Néanmoins, rien n'empêche que ce combat se déroule dans le respect de la vérité.

André Pratte, *Le syndrome de Pinocchio : essais sur le mensonge en politique*,
éd. Boréal (1997)

Consignes

1. Résumé :

Vous résumerez le texte ci-dessus en 120 mots, plus ou moins 10%.

Vous placerez dans votre résumé une barre tous les 20 mots et vous indiquerez le nombre total de mots en fin d'exercice.

2. Dissertation :

André Pratte affirme : « Évidemment la politique comportera toujours une bonne dose d'affrontement. Néanmoins, rien n'empêche que ce combat se déroule dans le respect de la vérité. »

Partagez-vous ce point de vue ? Vous répondrez à cette question en vous appuyant de manière précise sur les œuvres au programme.